

# Concours de Meutes départemental dans la voie du Sanglier

## Les 18 et 19 mars 2006

Organisation : AFACCC des Savoie  
GIC des Marais de CHAUTAGNE

Par des températures positives, sous un ciel généralement voilé et un léger vent du nord, ce premier concours départemental Sanglier organisé par l'AFACCC des Savoie a été un réel succès. Un public très nombreux a pu assister à plusieurs bonnes prestations. Avidé de voir et d'entendre, il fut difficile parfois pour l'organisation de canaliser la fougue des spectateurs. Que soient chaleureusement remerciés les membres du GIC présidé par Yves GALLET, pour leur sans-faute, avec une mention très particulière pour le dispositif de sécurité mis en place pour la protection et la récupération des chiens. A toutes et à tous les bénévoles, le jury rallié par les concurrents adressent leurs plus vifs remerciements.

### Palmarès :

Si une meute ne put s'exprimer par la faute d'une voie difficile, les sept autres ont chassé des sangliers avec plus ou moins de bonheur.

Classés 3èmes : les Brunos Type Saint-Hubert Français à Messieurs BURNIER et JUILLET

Classés 2èmes : les Grands Bleus de Gascogne à Monsieur CHABORD

**Classés 1ers : les Chiens d'Artois à Messieurs BOGEY et COCHET**

**Ces trois meutes adhèrent à l'AFACCC des Savoie.**

### Compte-rendu de la meilleure prestation des deux journées :

Dimanche 19 mars par température clémente et vent sec, à 13 heures 58, huit chiens d'Artois d'un bon modèle sont découplés au marais de RUFFIEUX. A la brisée, les chiens ne reconnaissent pas la voie de nuit. Après un moment de quête, les conducteurs font leurs arrières, la meute bute sur un sanglier dans sa couche. Un ferme avec du contact se produit sur un animal de forte corpulence. Un lancé très sonore a lieu, suivi d'une menée criante. L'animal prend un grand parti, avant de reculer au contact de nombreux spectateurs présents sur une route. La chasse va perdurer jusqu'à la route nationale où la meute sera rompue par mesure de sécurité. Il est à noter que les huit chiens ont fait preuve d'une grande ténacité, franchissant les nombreux et profonds fossés sans encombre et sans le moindre appui des conducteurs.

Le jury a apprécié cette menée vive, criante, dans un biotope des plus difficiles où alternent, zones marécageuses, roseaux, ronces, et épines noires.

Ont également concouru :

Les porcelaines de Philippe BALLEET (département 74), les Petits Gascons Saintongeois de Sylvain TARDIF(38), les Griffons Bleus à Michel FARNIER(43), les Griffons Nivernais de Gilles BEAUME(74), les Griffons Bleus de Jean-Luc PONNET et Lionel JACQUET(01)

Le jury était composé de : Stéphanie PELISSIER, Jean-Pierre BORCIER, Eric GERDIL, Julien BIGOT, Xavier FRISONI, Armand PONTAGNIER.